

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 Avril 2022 à 20 H 30**

Le onze Avril deux mille vingt-trois, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de SAINTE-COLOMBE (Rhône) se sont réunis à la Verrière des Cordeliers, sous la présidence de Monsieur Marc DELEIGUE, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 4 Avril 2023.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Présents (Quatorze) :

M. Marc DELEIGUE, Mme Marion CHOFFEL, M. Guy VACHON, Mme Marine MATA, M. Pascal DANCETTE, Mme Caroline MUSCELLA, M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX, Mme Corinne CHABORD, Mme Linda LAURO, M. David LESUR, Mme Nadine EUKSUZIAN, M. Jean-Pierre MALSERT, M. Régis BABOIS, M. Jean-Marie DUPLAY

Absents(tes) au moment du vote (Cinq dont quatre pouvoirs) :

M. Yves DELORME

Mme Lucie DANCETTE donne pouvoir à M. Pascal DANCETTE

M. Jacques PRAT donne pouvoir à M. Jean-Pierre MALSERT

Mme Catherine JEANTROUX donne pouvoir Mme Nadine EUKSUZIAN

Mme Marine BEGUE donne pouvoir à Mme Marine MATA

Secrétaire de séance : M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX

Délibération n° 2023.13 Approbation du Compte de Gestion 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le compte de gestion du comptable public pour l'année 2022,

Vu le compte administratif du budget principal pour l'année 2022,

Considérant que ces deux documents concordent parfaitement,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE le compte de gestion du comptable public afférent au budget principal de la commune pour l'exercice 2022**

Pour extrait conforme,
A Sainte-Colombe, le 12 Avril 2023

**Le Maire,
Marc DELEIGUE**

Transmis en Préfecture le :
Affiché le :